

1.03.2017

## RUGBY à 7

### **Composition de la commission mixte nationale**

FFR : **Daniel FALQUE** (Vice Président) – **Jean-Marc PATOILLARD** (Elu-référent)- **Yves AJAC** (DTN Adjoint, représentant le DTN)

FF Sport U : **Christophe LARROCHE** (Université d'Artois) - **Xavier DUNG** (directeur national adjoint)

Invité : **Albert CIGAGNA** (Manager Equipes de France U)

La SOCIETE GENERALE, la FF Rugby et la FF Sport U s'associent pour organiser en 2017 la 4<sup>ème</sup> édition du

### **SOCIETE GENERAL SEVENS**

à **LA TEST-de-BUCH** (Académie de Bordeaux, Bassin d'Arcachon)  
les 18, 19 et 20 mai 2017

A l'issue du SG SEVENS seront attribués les titres de "champion de France Universitaire" féminin, masculin et des Ecoles.

La date des retours des équipes qualifiées dans chaque conférence est fixée au vendredi 5 mai 2017.

Les équipes sont sélectionnées à l'issue des phases Conférence selon les quotas suivants :

CONFERENCES	QUOTAS CFU SG SEVENS FEMININ Pour la finale	QUOTAS CFU SG SEVENS MASCULIN Pour la finale	QUOTAS CF SG SEVENS ECOLES Pour la finale
IDF	2	2	3
NORD-EST	2	2	2
SUD-EST	3	3	2
SUD-OUEST	3	3	3
CENTRE-OUEST	2	2	2

CFU Rugby Sevens Jeunes Filles (règlement IRB)

### **Attention : ce championnat est réservé aux équipes d'AS (Universités et Ecoles)**

Une équipe peut intégrer au maximum 3 joueuses en licences individuelles (ou extérieures sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs »

Les règles générales du jeu sont les mêmes que celles de l'IRB, à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- **Dimensions du Terrain et Nombre de joueuses** : dimensions identiques à celles d'un terrain de rugby à 15

Chaque équipe :

- présente 7 joueuses dans l'aire de jeu,
- est composée de 12 joueuses par tournoi,
- une équipe peut désigner jusqu'à 5 remplaçants/substituts,
- une équipe peut substituer ou remplacer jusqu'à 5 joueurs,
- nombre de joueurs minimum inscrits sur la feuille de match : 7
- nombre de joueurs maximum inscrits sur la feuille de match : 12
- une équipe peut substituer la même joueuse plus d'une fois tant qu'elle n'effectue pas plus de 5 substitutions au total.

- **Joueurs substitués reprenant le match :**

Si un joueur est substitué, il pourra rejoindre le match et y participer dans les conditions suivantes :

- Jusqu'à 5 substitutions tactiques par match ;
- En plus de quoi, les joueurs peuvent revenir au jeu lors du remplacement : d'un joueur ayant une blessure qui saigne ; d'un joueur étant en train de subir une évaluation de blessure à la tête conformément à la règle.

- **Durée de la partie :**

La partie sera divisée en deux mi-temps de 7 minutes.

A la mi-temps les équipes changeront de moitié de terrain et la mi-temps ne devra pas durer plus d'une minute.

La durée d'une partie lors de la finale d'une compétition est de deux mi temps de 10 minutes.

En cas d'égalité au sein d'une poule, à l'issue de tous les matchs, le départage dans le classement se fait par le nombre de cartons rouges, puis le *goal average* indirect total (poule), puis le nombre d'essais inscrits, puis le résultat du match entre les 2 équipes à égalité.

Si l'égalité persiste, tirage au sort à la pièce (pile ou face) entre les managers des équipes.

**Attention :** En cas d'égalité dans un match à élimination directe, on procèdera à des prolongations comme suit : à la fin du temps réglementaire du match, 1' de pause durant laquelle l'arbitre procédera à un nouveau *toss* pour déterminer le terrain et la mise en jeu ; puis prolongations de 2x5' en mort subite (la première équipe qui marque l'emporte) sans pause entre les 2 mi-temps de 5'. Si l'égalité persiste à la fin des 2x5' de prolongations : une épreuve de tir au but en mort subite sera effectuée... Chaque tir au but se fera en coup de pied tombé (drop) 22 m face aux poteaux (5 tireurs ayant terminé la rencontre). Si égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre puis autres joueurs et règle de la mort subite

- **Coup d'envoi et coup de pied de renvoi :**

Coup d'envoi : Au début du match et après la mi-temps une équipe botte en effectuant un coup de pied tombé (drop).

Après les points marqués, c'est l'équipe venant de marquer qui effectue le coup d'envoi par un coup de pied tombé au centre de la ligne médiane ou derrière cette ligne.

Toute l'équipe du botteur doit se trouver derrière le ballon lorsqu'il est botté. Sinon, un coup de pied franc sera accordé à l'équipe adverse au centre de la ligne médiane. Si le ballon n'atteint pas la ligne des 10m de l'adversaire, l'équipe adverse bénéficie d'un coup de pied franc au centre de la ligne médiane.

Le ballon doit tomber dans le champ de jeu. S'il est botté directement en touche, l'équipe adverse bénéficie d'un coup de pied franc au centre de la ligne médiane.

Si le ballon est botté dans l'en but sans avoir touché un joueur, l'équipe adverse peut faire un touché terre, rendre le ballon mort ou jouer le ballon. Si elle opte sans délai de faire un touché à terre ou de rendre le ballon mort, un coup de pied franc sera accordé en sa faveur au centre de la ligne médiane. Il en sera de même si le ballon devient mort en allant en touche ou sur la ligne de ballon mort ou au-delà.

- **Coup de pied de transformation :**

Le botteur doit botter en coup de pied tombé (drop) dans les quarante secondes qui suivent le moment où l'essai a été marqué. Le coup de pied est annulé si le botteur ne réalise pas le coup de pied tombé dans le temps accordé.

- **Coup de pied de pénalité et coup de pied franc :**

Une joueuse peut donner un coup de pied de pénalité ou un coup de pied franc accordé suite à une infraction sous la forme d'un coup de pied tombé (pénalité) ou de volée (coup de pied franc) mais pas sous la forme d'un coup de pied placé. Le ballon peut être botté avec toute la partie de la jambe située entre le genou et les doigts de pied, à l'exclusion du talon.

Si un botteur indique à l'arbitre l'intention de tenter un coup de pied de pénalité au but, le coup de pied doit être donné en 30 secondes à partir du moment où la pénalité a été accordée.

Si le botteur dépasse ces 30 secondes, le coup de pied est annulé et une mêlée introduction à est ordonnée à l'emplacement du coup de pied.

- **Mêlée :**

Composition : 3 joueuses présentes sur le terrain sans spécifications particulières.

Les trois joueuses de chaque équipe doivent toutes rester liées à la mêlée jusqu'à ce qu'elle ait pris fin.

- **Jeu déloyal :**

Lorsqu'une joueuse est temporairement exclue, **sa période temporaire d'exclusion sera de 2 minutes**. Le temps sera décompté à partir du moment où la joueuse est assise sur la chaise prévue à cet effet.

Toute joueuse expulsée (carton rouge) du terrain est définitivement éliminée pour le tournoi. 2 cartons jaunes reçus dans un même match = 1 carton rouge et exclusion du tournoi ; 3 cartons jaunes reçus sur 3 matchs différents = exclusion du tournoi à la fin du match du 3ème carton jaune reçu. Pas de remise à zéro des cartons pour les phases finales.

### Rugby Sevens Jeunes Gens

**Le règlement sportif est le même que pour le rugby à 7 féminin (règlement IRB). Il existe deux filières : CFU (Universités et Ecoles) et le CFE (réservé aux Ecoles)**

Une équipe (*sauf dans le championnat Ecoles où aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée*) peut intégrer au maximum 3 joueurs en licence individuelles (ou extérieure sous réserve que son AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). cf. règle 4.3 « sports-collectifs »

### INTERNATIONAL

#### EUSA :

Le rugby à 7 est au programme des EUC (Championnats d'Europe des Universités) en 2017.

Les équipes masculine et féminine championnes de France 2016 de Rugby à 7 se verront proposer de participer au 8<sup>ème</sup> championnat Européen qui se déroulera du 20 au 23 juillet 2017 à Milan (Italie).

Si la participation au championnat d'Europe universitaire nécessite la prise en charge d'un arbitre par Association Sportive qualifiée, la CMN désignera ce dernier.